



Département de la Loire - Commune de Cellieu

www.cellieu.fr

Pétition à l'attention de ORANGE, Délégation Régionale de Lyon

Cellieu, le 14 décembre 2015

Madame la Directrice,

Le Conseil Municipal de Cellieu vous fait part de ses inquiétudes et fait écho à une large majorité des habitants de la commune concernant la situation pitoyable de notre réseau fixe de télécommunications.

La Société Orange est engagée, au titre des zones AMI, au fibrage FTTH de notre commune, partie de Saint-Etienne Métropole, à l'horizon 2020 pour une couverture à 100% des logements et entreprises raccordables. Bien conscients des difficultés induites par une telle opération dans un contexte politico-réglementaire toujours changeant, nous souhaitons néanmoins insister sur le besoin fortement ressenti par l'ensemble des habitants de bénéficier d'un accès internet avec les débits et la qualité permettant l'accès aux services attendus aujourd'hui.

Nous constatons toujours l'absence de déploiement en dehors des zones très denses de Saint-Etienne Métropole, alors que l'année 2015 devait marquer le début des opérations, ne serait-ce que par les études géomarketing. Nous insistons sur l'intérêt, déjà maintes fois exprimé, de démarrer le fibrage par les zones telles que la nôtre. Le faible débit nominal - voire son inexistence - et la très mauvaise qualité de service, nous placent quasiment hors de la couverture Internet.

La carte de l'observatoire du très haut débit (<http://observatoire.francethd.fr>), qui sert de référence pour connaître la situation des communes, affiche des débits très optimistes par rapport à la réalité du terrain. Il serait certainement constructif de la mettre à jour avec des données réelles qui montreraient clairement la couverture désastreuse de notre commune.

Les variantes que le marché propose, connexions satellitaires ou 3G/4G Mobile, n'apparaissent à l'usage que comme des solutions d'attente, en raison de leur faible capacité de trafic et de leur médiocre qualité de service. Elles ne permettent ainsi pas le télétravail ou la vidéo-conférence, devenus courants dans le milieu professionnel.

Régulièrement, les chefs d'entreprises, résidant à titre personnel sur la commune, nous interpellent sur ce sujet qui est un frein à leur activité. Les familles nous sollicitent également du fait des besoins croissants liés à l'éducation et à l'enseignement. Les instituteurs sont aussi limités, voir bloqués, dans leur travail en classe. Nos enfants ne peuvent donc pas suivre les programmes nationaux, notamment le B2I, dans des conditions convenables.

Nous sommes certains que l'opérateur qui apportera la fibre dans notre village bénéficiera immédiatement d'un très bon taux de pénétration, la demande étant réelle et les solutions alternatives inexistantes. Nous pensons aussi que les quartiers denses, qui sont déjà très bien desservis par l'ADSL, ne seront pas très réceptifs à la fibre. Une inversion de la priorisation des zones pour le fibrage nous semble donc être pertinente.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer de vos intentions de déploiement au titre de vos engagements ci-dessus rappelés, et des réponses que vous voudrez bien donner aux inquiétudes exprimées, en particulier :

- l'état des études
- la priorité que vous voudrez bien donner pour le déploiement de la fibre dans notre village
- et, dans l'attente, les mesures de rattrapage pour obtenir une qualité de service acceptable sur le réseau fixe.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir mes respectueuses salutations.

Alain Vercherand, Maire

Copies :

Monsieur Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

Monsieur Fabien Sudry, Préfet de la Loire

Monsieur Bernard Fournier, Sénateur de la Loire, Président du Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL)

Madame Cécile Kukierman, Sénatrice de la Loire

Monsieur Jean-Claude Frécon, Sénateur de la Loire

Monsieur Maurice Vincent, Sénateur de la Loire

Monsieur François Rochebloine, Député de la troisième circonscription de la Loire

Monsieur Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil Régional

Monsieur Bernard Bonne, Président du Conseil Départemental

Monsieur Gaël Perdriau, Président de Saint-Etienne Métropole

